

Interview de Patrick Bonne, conférencier de la Journée du **25 mars 2021**



***Stérilisation, stock,
secrétariat, manage-
ment : maîtriser les
postes à risque*** 

Quelle thématique allez-vous développer lors de cette journée sur l'organisation du cabinet dentaire ?

J'expliquerai comment un omnipraticien peut facilement et rapidement appliquer la « démarche d'amélioration continue simplifiée » dans son cabinet dentaire, autrement dit, la démarche qualité. La profession n'a hélas pas encore intégré cette démarche alors que les cabinets libéraux sont des PME. J'aborderai cette démarche en me concentrant essentiellement sur les postes à risques. C'est-à-dire des postes qui, mal gérés, peuvent fragiliser l'entreprise du praticien.

Quels sont les postes à risques dont vous parlez ?

Il en existe quatre. Le premier est la stérilisation car elle engage la responsabilité du praticien, même réalisée par une assistante dentaire. Le deuxième est la gestion des stocks périssables. Le troisième, le secrétariat, qui doit absorber de plus en plus de tâches administratives, mais aussi gérer l'agenda, qui peut être un vrai casse-tête. Enfin, le dernier poste est la gestion des salariés, c'est-à-dire le management.

Concrètement, quel sera votre propos ?

Je transmettrai mon expérience acquise pendant 35 ans d'exercice et 14 ans d'enseignement sur la démarche qualité à l'URF de Bordeaux. J'aiderai les participants à faire la part des choses entre les aspects prioritaires et ceux qui le sont moins. À titre d'exemple, je donnerai des astuces pour une bonne gestion des stocks avec, par exemple, la mise en place d'un flux tendu. Je proposerai aussi des solutions facilitant la traçabilité sans pénaliser la pratique. Bien intégrée, la démarche d'amélioration continue simplifiée leur permettra d'exercer leur activité de soins dans les meilleures conditions. /